

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE LA CHAVANNE PLANAISE**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL**

**Du mercredi 17 janvier 2024 à 19 h 00**  
-----

**Les Membres du Comité Syndical :**

**Présents :**

Gilles PETIT, Nathalie GONTARD, Michel DURET, Véronique BENOIT, Emilie BONI, Lionel MURAZ, Sandrine GADBLEDE, Xavier PERRIN

**Excusés :** Josselin PAPIN donne pouvoir à Xavier PERRIN, Sylvie FEIGE

**Secrétaire de séance :** Véronique BENOIT

---

**Le Comité Syndical approuve le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 18 décembre 2023.**

**Monsieur le Président informe que toutes les délibérations sont consultables au Syndicat Intercommunal Scolaire La Chavanne Planaise aux jours et heures d'ouverture au public**

---

**❖ DEL 2024 01 Décision modificative n°1, virement de crédit, budget primitif 2023**

Le Président informe le Comité Syndical, que les services de la DDFIP demandent au Syndicat Intercommunal Scolaire La Chavanne Planaise de rembourser au compte 678 : autres charges exceptionnelles, la somme de 2 225 €uros au titre du filet sécurité inflation attribué par erreur en 2022

Ce compte n'étant pas assez provisionné, il appartient au Comité Syndical de décider les virements de crédits suivants :

Pour la section de fonctionnement :

Compte 60631 : fournitures d'entretien :                   – 300.00 €uros

Compte 678 : Autres charges exceptionnelles :       + 300.00 €uros

**Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

❖ **DEL 2024 02 Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie**

Le Président rappelle au Comité Syndical, que Le Syndicat Intercommunal Scolaire La Chavanne Planaise adhère depuis plusieurs années, au service de médecine préventive du Centre de gestion de la Fonction Publique territoriale de la Savoie, qui assure le suivi médical des personnels employés par la collectivité. La convention d'adhésion arrive à échéance le 31 décembre 2023.

Le Président demande l'autorisation au Comité Syndical, de signer avec le Centre de gestion de la Savoie, la nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée de 6 ans.

**Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

❖ **Informations et questions diverses**

- Un devis a été demandé pour créer un nouvel évier à hauteur d'adultes, dans l'atelier des maternelles qui se trouve entre les deux classes.
- Un devis de réparation a été demandé pour l'installation d'un seuil inox où le carrelage a bougé dans la cantine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 37.

Le Président,  
Gilles PETIT

La Secrétaire de Séance,  
Véronique BENOIT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE  
LA CHAVANNE PLANAISE  
36, route des Iles  
73800 PLANAISE

